

## PV de l'Assemblée Générale du 22 juin 2023 à St-Gingolph

### **1. Accueil et mot de bienvenue** (par le Président M. Claude Roch)

#### **Ordre du Jour :**

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Approbation des PV des dernières assemblées générale (22 avril 2022) et extraordinaire (25 novembre 2022)
3. Lecture des comptes de l'exercice 2022 (exploitation et bilan) et discussion sur l'exercice 2022
4. Lecture du rapport de l'organe de révision et nomination de l'organe de contrôle
5. Présentation du budget 2023
6. Approbation des comptes d'exploitation et du bilan de l'exercice 2022
7. Nominations/démissions
8. Point sur les travaux de rénovation de La Tourelle et situation financière
9. Présentation du nouveau site internet
10. Divers

La séance est ouverte à 19h30 par M. Claude Roch qui souhaite à chacun-e la bienvenue et salue en particulier le président de la commune de Port-Valais, M. Pierre Zoppelletto ; il excuse un membre du comité, M. Reynold Rinaldi et le Père Abbé de l'abbaye de St-Maurice Jean Scarcella. M. Claude Roch remercie M. Michel Cachat, architecte, qui travaille jusqu'à ce jour bénévolement pour le projet de rénovation de La Tourelle. Remerciements – en particulier – aux Pères Jean-Louis Rey et André Carron de la congrégation des Spiritains ainsi qu'à l'entier de la congrégation pour la parfaite collaboration. M. Roch précise que la signature du DDP a été effectuée le 22 juin 2023 ; les servitudes ont été définies, les aspects financiers précisés. Il relève également l'excellente collaboration avec Cerebral-VS, son directeur Bruno Perroud, son coordinateur pour « la parenthèse » David Vergères ainsi que sa secrétaire comptable Laura Théoduloz. L'ordre du jour accepté.

### **2. Approbation des PV des dernières assemblées générales (22 avril 2022 et 25 novembre 2022)**

Ces PV sont approuvés par main levée.

### **3. Présentation des comptes 2022 (exploitation et bilan) et discussion**

Bruno Perroud présente les comptes.

Des dépenses supplémentaires ont été enregistrées dans le poste « Transports » (véhicules) Celles-ci proviennent également de l'engagement de personnel supplémentaire. Ces dépenses ont été compensées par des rentrées supplémentaires. Bruno Perroud relève le travail du comité, ainsi que celui de Denise Burnet, qui permet de couvrir les frais.

Les dépenses s'élèvent à CHF437'998.31 et les recettes à CHF 405'054.53

La perte avant la variation des provisions s'élève à CHF32'943.78.

Les dons s'élèvent 246'216.10. CHF 150'000.- ont été affecté dans les provisions pour la rénovation de la Tourelle. Le bénéfice après variation des provisions se monte à CHF 63'272.32

### **4. Rapport des vérificateurs et nomination de l'organe de contrôle**

Pierre-André Gex présente le rapport de l'organe de contrôle (la société NOFIVAL) ; celui-ci est accepté. Il propose de renouveler le mandat à NOFIVAL qui travaille pour « la parenthèse » avec des conditions favorables. L'assemblée accepte la proposition.

### **5. Présentation du budget 2023**

Bruno Perroud commente le budget 2023.

Une augmentation des charges salariales est projetée : engagement d'une personne à 50%.

Une augmentation de la contribution de l'Etat du Valais est prévue.

Les dépenses prévues s'élèvent à CHF436'578.- et les recettes à CHF 437'324.-

Le bénéfice après variation des provisions se monterait à CHF 746.-

Bruno Perroud relève le travail efficace de Laura Théoduloz.

Le budget reste équilibré. Le travail de recherche de fonds est toujours d'actualité.

Mme Anne Sartoretti souligne que l'augmentation du prix des séjours n'a pas été communiquée ; à l'avenir, il est souhaitable que cela le soit ; elle demande ce qu'il en est de l'effectif du personnel ;

Bruno Perroud lance un appel à l'assemblée pour que de nouvelles ressources (bénévolat) soient trouvées.

Claude Roch relève que sans Cerebral Valais, « la parenthèse » n'aurait pas pu poursuivre sa mission.

## 6. **Acceptation des comptes 2022 avec décharge au comité et du budget 2023**

Les comptes 2022 et le budget 2023 sont acceptés par mains levées.

## 7. **Nominations/démissions**

Aucune admission/démission n'est annoncée.

Claude Roch remercie l'ensemble des membres du comité qui reste en place tel quel.

## 8. **Point sur les travaux de rénovation de la Tourelle et situation financière**

Claude Roch propose d'aborder dans un premier temps l'aspect financier :

Les craintes concernant les augmentations de prix n'ont pas été constatées ; les montants prévus sont équivalents aux soumissions déjà entrées. Claude Roch remercie la congrégation des Spiritains pour les efforts financiers consentis.

Le budget final devrait se monter à CHF 3'260'000 au lieu de CHF 3'500'000. L'assemblée n'aurait donc pas besoin d'être reconvoquée pour accepter le projet.

Claude Roch relève que la commune de St-Gingolph nous accorde un « cadeau » de CHF 8'000. Merci également à la congrégation des Spiritains pour son don de CHF 100'000.

Des dossiers restent en suspens : la venue de 2 associations a eu lieu durant la semaine du 26 juin 2023 en vue d'examiner le projet.

Claude Roch demande à M. Pierre Zoppelletto de transmettre nos remerciements à ses trois collègues président·e·s de commune pour leur soutien.

L'emprunt avec cautionnement des communes devrait être inférieur au budget prévu (1,0 mio). Il n'y a aucune remarque de l'assemblée.

M. Michel Cachat communique ensuite les aspects techniques du projet :

- Désamiantage : cette question n'est plus d'actualité.
- Structure du bâtiment : il y aurait peu d'intervention prévue.
- Adjudications : des écarts importants sont relevés pour certains corps de métier.
- La livraison devrait durer 18 mois à partir du début des travaux (début estimé : septembre).

Claude Roch souligne le travail conséquent réalisé par Michel Cachat et son bureau.

M. François Sartoretti pose une question concernant les parties qui pourront être conservées ; l'enveloppe du bâtiment doit être préservée, notamment la structure bois et les balcons.

Des subventions sont envisagées en raison de la pose de panneaux solaires.

Des remerciements sont adressés à Michel Cachat.

## 9. **Présentation du nouveau site internet**

David Vergères présente le travail de terrain en compagnie d'Inès Pinheiro, apprentie ASE.

David Vergères présente ensuite une situation concrète relative à un placement d'urgence ; il souligne ainsi la raison d'être de « la parenthèse ».

David Vergères vit sa 3<sup>ème</sup> année dans le cadre de son poste de coordinateur de « la parenthèse ». Il présente ensuite la nouvelle version du site [www.laparenthese.ch](http://www.laparenthese.ch) en parcourant les différents menus du site. Il nous propose de le découvrir.

Clause Roch remercie David Vergères.

Une proposition est faite de relater sur le site (par des photos) l'avancement des travaux.

Enfin, des salutations et remerciements sont encore transmises à M. Laurent Meyer, vice-président de la commune de Champéry ainsi qu'aux bénévoles puis aux membres du comité.

## 10. **Divers**

Aucun divers n'est formulé. L'assemblée se termine par un apéritif offert par la commune de St-Gingolph.

Le 12 juillet 2023



Claude Roch  
Président



Pierre-André Gex  
Secrétaire